ELECTIONS ET LEGITIMITE : LEÇONS A TIRER DES VOTES DE 2011

Par Kizito Mushizi Nfundiko Député National Goma, le 25 juin 2012

D'entrée de jeu disons que, sur nos célèbres élections du 28 novembre 2011, l'encre et la salive ont beaucoup coulé... et pour de bonnes raisons. De nos jours, on le sait, les élections sont devenues le mode préféré de désignation des responsables sociaux et politiques. Et le monde s'accorde que désormais la démocratie s'exprime par les élections et se consolide par appropriés. L'entendement que l'on se fait, les d'autres mécanismes complémentaires objectifs poursuivis et les stratégies déployées sont variés et relatifs. Selon que l'on est au pouvoir et que l'on veut le conserver à tout prix, selon que l'on est dans l'opposition et que l'on veut le conquérir, ou encore quand on est citoyen lambda votant lettré ou analphabète, les critères de choix varient. De l'autre côté, les intérêts de la communauté internationale ne sont pas non plus toujours les mêmes: pour les pays limitrophes, c'est le désir de voir un régime « ami » accéder au pouvoir; pour les bailleurs de fonds c'est parfois le sentiment de satisfaction d'avoir appuyé un processus qui formellement au moins, donne des résultats dans un climat relativement acceptable (j'en veux pour preuve le peu d'implication de ladite communauté dans la suite des dérapages du processus des élections en cours dans notre pays), pour les Nations Unies, cela dépend du mandat... (Côte d'Ivoire Vs RDC par exemple). J'aborderai brièvement la question de légitimité dans la deuxième partie de cette présentation.

Mais puisque tel a été le vœu des organisateurs des présentes assises, en me conférant le devoir de m'entretenir avec vous autour du thème « *Elections et légitimité : leçons à tirer des élections de 2011* », arrêtons-nous donc un moment sur le concept de la démocratie appliqué aux votes de novembre 2011. Après quoi, je tenterai une lecture personnelle de mon entrée dans la sphère politique congolaise, qui, pour moi, et plus que pour tout autre est un véritable marigot aux crocodiles dans lequel, néanmoins, j'ai décidé de nager.

LES ELECTIONS DE 2011

La Constitution de la République démocratique du Congo telle que modifiée et complétée à ce jour affirme en son article 5 alinéas 1 et 2 que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce directement par voie de référendum ou d'élections et indirectement par ses représentants. La loi fixe les conditions d'organisation des élections et du référendum ».

Mettant en œuvre ces dispositions constitutionnelles, le législateur congolais a adopté la loi N°11/003 qui modifie et complète la loi N° 06/006 du 09 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales que le Chef de l'Etat a promulguée le 25 juin 2011.

La modification et la complétion de la loi de 2006 est intervenue à l'issue de la révision suspecte et décriée de la Constitution le 20 janvier 2011 et en partie en raison de l'évolution contextuelle sur le plan social et politique du pays depuis la transition (2003 – 2006). Pour rappel, parmi les modifications apportées dans son contenu, les plus importantes sont :

- la réduction du nombre de tours pour l'élection présidentielle ;
- l'introduction, parmi les conditions d'éligibilité, du niveau d'études ou d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans l'un des domaines suivants : politique, administratif, économique ou socioculturel ;

- l'actualisation du taux de cautionnement électoral à payer par liste et la référence au franc congolais conformément à la réglementation en vigueur ;
- l'organisation par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication des temps d'antenne radiotélévisés pour permettre à chaque candidat Président de la République de présenter son programme d'action ;
- l'établissement d'un centre de compilation dans chaque circonscription électorale ;
- la signature des procès-verbaux par les témoins ;
- la remise des procès-verbaux aux témoins.

Lors des élections de novembre 2011, plusieurs de ces exigences légales n'ont pas été respectées dans certains bureaux de votes et centres de compilation. J'en veux pour preuve les multiples et récurrentes contestations ainsi que l'énorme remous que nous avons vécus peu après ces votes au sein de la population, des états-majors politiques, les dénonciations des observateurs électoraux ainsi que les atermoiements de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à rendre publics les résultats des scrutins et de les communiquer à la Cour suprême de justice aux fins du contentieux électoral.

Par-delà toutes les irrégularités, fraudes et flagrantes violations de la loi constatées et rapportées, les votes de novembre 2011 soulèvent plusieurs interrogations. Mais en même temps, ils posent une certitude : on ne connaîtra jamais les vrais résultats de ces élections-là.

Que ce soit dans la phase de préparation, que ce soit dans celle des scrutins et dans celles de l'après vote, la CENI de Ngoyi Mulunda, grand pasteur devant l'Eternel, paraît-il, est allé de violation en violation. Le gouvernement l'a accompagné politiquement et sécurisé physiquement à chaque étape des opérations. Parmi les points négatifs dans le processus, je peux citer, sans être complet :

- la révision cavalière de la Constitution,
- la révision contestable, du fichier électoral,
- le climat général tendu,
- la publication tardive et suspecte de la loi électorale,
- la corruption ambiante touchant services de sécurité et personnel de la CENI,
- les intimidations voire les enlèvements des membres des partis politiques de l'opposition, insécurisations des candidats et autres personnalités politiques, censure des medias autres que ceux appartenant aux gens du pouvoir,
- la manipulation et l'instrumentalisation (voire, la chosification) des femmes et des jeunes,
- des campagnes menées sur fonds ethnique et tribal,
- la confiscation de la RTNC par le pouvoir,
- la campagne avec les moyens logistiques et financiers de l'Etat par des candidats occupant des postes politiques,
- le rôle marginal laissé à la société civile,
- la CENI à la solde de la majorité au pouvoir,
- l'éloignement des bureaux de vote des votants,
- le déploiement insuffisant des bulletins de vote,
- le début tardif et la fin prématurée des opérations de vote,
- les bulletins pré-cochés entre les mains des candidats de la Majorité... et j'en passe.

Voilà le contexte dans lequel il faut parler de légitimité. Bien que le choix d'un système électoral ne soit pas toujours neutre parce qu'il est un choix politique, les élections de novembre 2011 ont néanmoins fait apparaître, dès leurs débuts, des signes de grande faiblesse

et d'inégalités de chances offertes aux différents candidats. Et ceci a immédiatement aussi entamé la crédibilité desdites élections.

Du fait de la modification de la Constitution, la Majorité et de manière générale, le régime Kabila, a sensiblement modifié aussi le mode de scrutin et inévitablement rompu les équilibres naguère consacrés, notamment pour ce qui est du nombre de tours admis aux présidentielles en 2006. Les faits ainsi présentés soulèvent la question de légitimité pour les acteurs politiques qui prétendent avoir gagné les votes de 2011.

LEGITIMITE ET LEÇONS A TIRER DES ELECTIONS DE 2011

Le dictionnaire Petit Larousse affirme que la légitimité est la qualité de ce qui est fondé en droit, en justice ou en équité.

La légitimité repose sur une autorité qui est fondée sur des bases juridiques et éthiques et permet de recevoir le consentement des membres d'un groupe ou d'une communauté donnée. Il s'agit, au sens sociologique donc, d'un accord tacite, subjectif et consensuel axé selon des critères éthiques et de mérite de qui en est bénéficiaire.

Les légitimités peuvent être de diverses natures, fondées sur la source qui en constitue le soubassement. C'est ainsi que l'on parle de la légitimité électorale, de la légitimité traditionnelle (en RDC), de la légitimité idéologique (Mao Tsé-toung an Chine) ou même de la légitimité circonstancielle (comme en 2007 avec Laurent Désiré Kabila). Dans le système démocratique contemporain, la légitimité vient essentiellement des élections.

Il y a lieu de relever que la légitimité des dirigeants a une forte incidence sur le développement de la communauté. C'est ici pour moi le lieu de fonder une forte crainte. La même crainte est d'ailleurs de plus en plus ressentie par l'ensemble de la population congolaise quant à la capacité réelle pour les dirigeants actuels dont la légitimité continue à être contestée, de mener des actions de développement réel du pays.

En témoigne déjà leur incapacité d'assurer la sécurité nécessaire à la population, de protéger l'emploi existant, de créer ou de faciliter la création de nouveaux emplois, de nourrir la population, de protéger ou de susciter l'investissement, et de mettre sur pied l'ébauche d'un Etat viable.

Il y a surtout cette incapacité du pouvoir en place de reconnaître la société civile et les acteurs politiques membres de l'opposition comme des acteurs de la scène politique et des interlocuteurs obligés dans la consolidation de la démocratie.

LES LEÇONS RETENUES PAR MOI, UN NOUVEAU VENU DANS LE MARIGOT AUX CROCODILES.

L'analyse du contexte du cosmos congolais nous a montré que les tableaux politique, économique et culturel de notre cher et beau pays sont plus que sombres. A ces trois critères, je crois même qu'il sied d'ajouter un autre : un peuple qui en a autant vu, autant subi durant aussi longtemps est un peuple malade psychologiquement. Nous ne sommes plus « normaux ». Les frustrations, les traumatismes de tout genre, les dures épreuves psychosomatiques subies entament nécessairement le mental.

Et voilà comment, après avoir mûri ma décision, je décide il y a un an de changer de profession et de m'engager en politique, dans un parti d'opposition. En soi, quitter la stabilité pour l'incertain, voire l'inconnu. J'ai démissionné de tous les postes de responsabilité que

j'assurais dans le monde des medias (directeur de Radio Maendeleo, Président de l'Union Nationale de la Presse du Congo au Sud-Kivu, coordinateur du réseau des radios et télévisions de l'est de la RDC, conseiller à l'organisation des médias d'Afrique centrale (OMAC) etc., en juin 2011, après 17 ans de vie professionnelle pleine.

Qu'est-ce qui m'a motivé à embrasser la carrière politique ? Plusieurs raisons : toutes aussi subjectives les unes que les autres.

Une certaine naïveté ou innocence : comme vous voulez. Je me suis dit que depuis une quinzaine d'années que mon métier me met en contact avec les acteurs politiques congolais, même ceux qui paraissent bien pensants, je ne comprenais pas ce qui les poussait à agir souvent contre le simple bon sens et parfois carrément contre l'intérêt général. Je suis donc entré en curieux soucieux de comprendre.

La révolte intérieure : pourquoi les acteurs politiques congolais prennent leurs concitoyens comme des marchepieds, des idiots, des bons à exploiter ? Je me suis retrouvé complètement révulsé par les comportements et les attitudes des hommes et femmes politiques de notre pays qui donnent l'impression d'être satisfaits de diriger un espace qui prétend être un Etat sans beaucoup d'ambitions de la viabiliser.

L'ambition d'être utile ailleurs : j'avais le sentiment personnel que j'avais joué ma partition dans les medias (tour à tour journaliste, manager et formateur), le sentiment d'un devoir accompli et qu'il fallait que je laisse les rennes à d'autres personnes qui puissent imprimer une autre dynamique à ces diverses structures. Je me suis dit aussi qu'il faut savoir partir, surtout quand tout va bien, les comptes garnis et les machines en parfait état de fonctionner. Je suis convaincu que personne n'est irremplaçable.

L'idée folle aussi de me faire sanctionner par une population à laquelle j'ai consacré une bonne partie de mon savoir, mon savoir-faire et mon savoir-être dans ma profession d'homme de medias, parfois au péril de ma vie. Une façon de tester aussi la maturité de la population de la circonscription. Est-ce que mon travail à Radio Maendeleo a laissé des traces dans l'imaginaire collectif de Bukavu ?

Enfin peut-être aussi, l'envie d'en découdre avec certains vieux routiers de la politique et riches caciques à la fortune douteuse et leur démontrer que le peuple n'est plus dupe et qu'il est capable de se déterminer, de choisir quelqu'un par confiance et non parce qu'il est riche et distribue des sous à tour de bras ni parce qu'il a le pouvoir et qu'il peut mentir, intimider et abuser des biens communs pour se faire élire ni encore parce qu'il peut manipuler la corde tribale et clanique. Pari gagné.

Plusieurs fois, mon nom m'avait précédé là où j'allais en campagne et on ne demandait qu'à me voir. J'étais le candidat à qui les électeurs donnaient de l'argent et des supports multimédia (calicots, posters, photos, vidéo, T-shirts, casquettes...) : mes amis, ma famille, de simples connaissances se sont organisés spontanément pour me soutenir.

Des bénévoles se sont spontanément mis à battre campagne pour moi sans que je les connaisse et parfois sans qu'eux-mêmes me connaissent.

J'ai fait une bonne partie de ma campagne à pied, allant de maison à maison à travers toutes les communes de la ville causant avec les gens chez eux.

J'ai axé mon message sur le changement positif de comportement et d'attitude du citoyen congolais et du politicien congolais. J'ai promis d'être un député différent : plus visible, plus accessible, plus attentif et plus près des préoccupations des citoyens.

Maintenant tout cela a comme résultat que je suis le meilleur élu de la province du Sud-Kivu. En toute modestie, je pèse la signification d'une telle charge. Et comme dit l'adage latin : « honor onus » (l'honneur est une charge), je vis cela. Ce sera un défi personnel énorme de respecter toutes les promesses dans un système qui pue l'illégitimité à pleines narines. Défi de redevabilité devant le peuple qui vous a élu en toute confiance, défi de proximité, défi d'utilité, défi de visibilité, défi d'efficacité...

C'est pourquoi, dans cette volonté de gagner ce pari, je me suis engagé dans la mise en place de quelques initiatives personnelles :

- J'ai ouvert un bureau de liaison dans lequel travaillent deux personnes en permanence. Ce bureau est mon trait d'union physique entre mon électorat et moi. Les messages, les colis, les dossiers, les communiqués, les contacts passent par ce bureau. Je le paie de ma poche et je rémunère modestement les gens qui y travaillent.
- Mes numéros de téléphone connus sont restés évidemment inchangés et je suis joignable quasiment 24h sur 24 et Dieu seul sait ce que cela nous coûte.
- Je finalise l'ouverture de mon blog par lequel mes commentaires et mon travail peuvent être vus par des personnes qui sont connectées.
- J'utilise beaucoup l'email et moins facebook.
- Je me jure de ne jamais rater mes vacances parlementaires sans une raison objective et valable. J'ai compris que souvent les électeurs ne demandent pas trop : un contact, un échange, une discussion, une visite peuvent changer certains stéréotypes ou préjugés si on sait s'immerger dans leur quotidien.